

## La construction de l'église

A l'époque, l'entretien de l'église est du ressort de la commune qui répond (ou pas) aux demandes du curé et du conseil de Fabrique (conseil « paroissial »). Après la période révolutionnaire le pouvoir s'attache de près à l'accompagnement spirituel de la population, d'où la floraison de nouvelles églises dans nos campagnes beaujolaises, au détriment des anciens édifices souvent plus que centenaires. La commune de Cogny, longtemps réticente, finira par suivre ce mouvement à partir de 1851. Ce changement semble largement lié à la réalisation de la « voie de grande circulation n°19 » (actuelle rue du mont St Guibert) qui va créer un centre bourg relié aux communes environnantes.

Le conseil s'attachait à l'amélioration des voies dans le but de faciliter l'exportation des produits locaux vers Villefranche et le port du Boredelan avec deux axes principaux : la route du Morgon et la route n°5 de Denicé à Villefranche, et là intervient la voie 19 qui doit être modifiée pour relier Jarnioux à Denicé (au niveau de Charme) votée en 1849. En 1852 : les dernières études du chemin 19 passent au-dessus du bourg. Le conseil municipal demande un tracé traversant le bourg voté à l'unanimité moins la voix du maire. Ce choix impose la démolition de l'ancienne église.

Le chantier ne sera pas un long fleuve tranquille ! en 1851 la commune vote la reconstruction ; les premières discussions porteront sur l'emplacement à choisir, une seule contrainte : laisser place à la voie 19. Tout d'abord située à l'ouest de la voie sur l'emplacement de l'ancienne église et de l'espace libéré par le déplacement du cimetière (la loi impose le déplacement des cimetières à l'écart des habitations pour des raisons de salubrité), avec une orientation nord-sud, quelques déplacements sur cet axe, l'église finira par migrer à l'est, sur son emplacement actuel, avec une « bonne » orientation est-ouest : « considérant que depuis sept ans la commune s'occupe de la reconstruction de l'église ; qu'un besoin impérieux domine la situation celui d'assurer la célébration des offices religieux, de livrer passage dans le bourg au chemin de grande communication, et surtout de terminer au profit de la cause publique une lutte fâcheuse et fertile en scandales » (3 janvier 1858).

Le choix étant fait contre l'avis du maire, il faudra attendre un an avant la pose de la première pierre, avec une ambiance devenue exécrable au sein du conseil, et le renoncement à certains travaux pour des raisons budgétaires. Dès 1860 le budget explose, l'architecte est mis en cause pour une mauvaise étude des fondations, le maire pour des décisions infondées ... la commune appelle au secours « l'autorité supérieure ».

Des malfaçons apparaissent, dues à un sous-traitant appelé par le maire, contre l'avis de l'entrepreneur. Il en résulte un blocage du chantier par l'entrepreneur qui attaque la commune en justice ; le litige durera plusieurs années et ira jusqu'au conseil d'état, cependant le chantier a repris sur sommation faite à l'entrepreneur conduisant à une mise à disposition de l'édifice en 1861 (sans sa toiture !), pour une consécration qui aura lieu le 25 janvier 1865 par Monseigneur Bravard évêque de Coutances et d'Avranches, ancien curé de Cogny.

L'ancienne église semble n'avoir été démolie qu'en 1863 (son déménagement est évoqué en conseil). En 1867 la tribune au-dessus de l'entrée est construite pour consolider le clocher qui donne des signes de faiblesse.

Le mobilier (chaises, confessionnaux...) ne faisait pas partie des obligations de la commune et sera offert par des donateurs privés, ainsi que les vitraux posés entre 1876 et 1893.

A partir d'un devis initial de 50 000 francs, la dépense finale s'élèvera à 160 000 francs ! La construction asséchera les finances de la commune (et de la Fabrique) qui devra voter des impositions extraordinaires successives, des emprunts et renoncer à maints travaux (la flèche du clocher et les transepts ne seront jamais construits, entre autres...). En 1873 la commune allouera encore tous ses excédents budgétaires au remboursement des travaux. Ce n'est que vers 1880 que la commune peut se tourner vers d'autres projets : la construction de la mairie école, mais c'est une autre histoire.